

Association **Lataste**

La Lettre

N° 29

Été 2025



Éditorial

L'espérance est une petite voix qui nous assure que rien n'est jamais perdu. Ces mots que vous lirez dans cette lettre résonnent de façon particulière avec le départ de nos sœurs. Une page se tourne, peut-être même un volume de l'histoire, mais est-ce la fin du message du bx Père Lataste ? Ce message est celui de la Miséricorde pour tous, dans l'esprit de Jésus, envoyé de Dieu non pour juger mais sauver ce qui était perdu. Je ne le crois pas... car si tel était le cas, le Christ ne serait pas ressuscité et notre foi serait vaine ! Il nous appartient désormais, à chacun et chacune, d'être les témoins vivants de cette miséricorde sans limite. Oui, le départ des porteuses de ce charisme spécifique nous appelle à prendre le relais avec confiance. Que l'Esprit de Pentecôte souffle et fasse de nous des témoins actifs de ce don précieux... car l'Amour ne passera jamais ! ■ Luc.

Nouvelles de Béthanie

• Montferrand-le-Château

Dans un courrier adressé fin mai à leurs amis, les sœurs de Béthanie ont annoncé leur prochain départ de Montferrand-le-Château. Leur nombre actuel qui se compte sur les doigts d'une main, l'importance des bâtiments et l'entretien du site les ont conduites à l'évidence : vendre le site et partir. Les plus âgées à l'EHPAD des dominicaines de la Présentation à Tours, les plus jeunes continueront à vivre le charisme avec un projet personnel.

Elles feront leurs adieux à l'occasion du pèlerinage Lataste le samedi 6 septembre. Après 155 ans de présence, de témoignage, d'accueil et de garde assurée de la tombe du bx P. Lataste, ce pèlerinage sera l'occasion de dire de vive

voix ou par écrit : « Merci, Béthanie ! ». Venez nombreux !

Jubilez, Jubilons...

« L'espérance est une petite voix qui nous assure que rien n'est jamais perdu ? Un moteur qui permet de jeter, sur chaque événement, sur chaque être, un regard renouvelé. Espérance, foi, confiance et amour de Dieu se conjuguent pour nous permettre d'aller toujours plus loin avec la certitude que rien n'est jamais perdu car Dieu est un océan de paix. » Anne Martz, aumônerie MA de Strasbourg.

Dans les diocèses...

• Vœux à l'archevêque de Strasbourg.

C'est l'aumônerie des prisons qui a présenté les vœux du diocèse à l'archevêque de Strasbourg en janvier dernier.

Extraits : Oui, les détenu(e)s forment la communauté croyante en prison qui cède, qui chante, qui prie, qui se réunit autour de la Parole. Ne soyez pas étonnés, mais en prison, on cherche Dieu et il se laisse trouver !

Pour nous, chrétiens, accompagner les victimes, accompagner les blessés de la vie, est un devoir évident. Accompagner les coupables, les détenu(e)s, les agresseurs, en est un autre, aussi important, mais moins évident... Pourtant n'est-il pas important que l'Église soit présente en milieu carcéral, elle qui a toujours été présente sur les lieux de fracture sociale ? L'aumônerie de prison, c'est l'Église qui visite des agresseurs, des condamnés, contraint à vivre dans un milieu compliqué : avec ses odeurs de renfermé, ses bruits de serrure continuels, ses cris de détresse, ses conditions de détention sans aucune intimité.

La prison est un arrêt de la croissance humaine, la personne détenue est coupée de son environnement affectif. Il est essentiel de leur faire savoir qu'ils sont dignes et que, nous, avec eux, nous devenons plus dignes aussi. Car on ne s'occupe pas d'eux, on est avec eux.

Prier est une évidence pour certains, un soutien, un moment à part, qui leur permet de retrouver un peu de paix. Certains détenu(e)s priaient avant de venir en détention, d'autres découvrent la prière en venant à l'aumônerie. Beaucoup ont une colère, une révolte en eux. Et certain(e)s expriment parfois leurs cris en prière. Que ce soit en cellule, dans les coursives, en groupe de parole, à la messe, à la salle de culte, la prière fait partie de la vie de celles et ceux qui fréquentent l'aumônerie.

Avoir l'audace de faire entrer la Parole de Dieu en prison, c'est permettre aux personnes enfermées de s'ouvrir un espace de dialogue, de liberté et d'espérance. Avoir foi en l'autre, ne pas l'enfermer dans ce qu'il a fait, croire en ce qu'il y a de meilleur en lui. L'aumônerie rappelle aux détenu(e)s que Dieu n'est pas un procureur et qu'il les aime toutes et tous, quoi qu'ils aient fait. Oui, cheminer avec les détenu(e)s, c'est leur dire qu'ils sont plus que leurs actes, plus que leurs échecs. La justice juge et punit le mal pour arrêter la violence et protéger les victimes. Dieu, lui, est là pour juger et encourager le bien qu'ils sont encore capables de faire. Dans le milieu carcéral, comme tout autre lieu de souffrance, il nous faut être porteur d'espoir car ici aussi on est en quête de sens.

L'espérance en prison se résume-t-elle aux réductions de peine, aux courriers reçus, aux parloirs ? Finalement, chaque petite joie est démultipliée en prison et pour la simple raison que, dans ces lieux de privation, il ne reste plus que l'essentiel.

• Dans le diocèse de Bayeux-Lisieux.

Les reliques de Ste Thérèse de Lisieux ont été accueillies dimanche 2 mars au Centre pénitentiaire de Caen où 400 détenus finissent de purger des peines souvent longues. Un soutien pour la foi des détenus qui fréquentent l'aumônerie.

Si le passage des reliques a fait un peu grossir les rangs de l'assemblée, ils sont une trentaine chaque dimanche à participer fidèlement à la messe. *En prison, ma foi est passée de 1 à 1000*, affirme Roger, tandis qu'un autre reconnaît que la prison a été l'occasion de *faire le point sur (sa) vie*.

Pour le sociologue Thibault Ducloux, la religion est la dernière ressource qu'il reste aux personnes incarcérées¹. *Quand tout s'effondre dans votre vie – amitiés, liens familiaux, perspectives d'avenir... –, on expérimente mieux que personne combien la relation à Dieu est le fondement de notre vie*», confirme l'aumônier. Débarrassée de tout conformisme social, ou autres habitudes, la vie spirituelle est décapée de certains faux-semblants : *Pour beaucoup, la messe est le moment qu'ils attendent toute la semaine. Peut-être, par la force des choses, reviennent-ils à l'essentiel*. À Caen, trois détenus ont été baptisés en 2024, un s'apprête à entrer en catéchuménat et deux autres préparent leur confirmation. (in *La Croix*, 3 mars 2025).

¹ *Illuminations carcérales*, Labor et Fides.

Dans la presse...

• Diplômes universitaires pour former les aumôniers à la laïcité.

Le 21 février 2025, le journal *La Croix* rappelait que, depuis 2017, la loi oblige les aumôniers de prison, hospitaliers ou militaires, rémunérés ou indemnisés, à valider un diplôme universitaire sur le fait religieux et la laïcité. Dès 2008, l'Institut catholique de Paris, avait ouvert la première formation de ce type, suivie par Strasbourg, Lyon, Aix, Montpellier et Bordeaux. Depuis 2017, plus de 2700 personnes ont validé l'un de ces DU. En 2023, un arrêté a renforcé les attendus pour l'agrément de ces formations, tout en veillant au maintien de la liberté académique. Ainsi, un nouveau bloc d'enseignements relatif aux *fondements et grands principes de la laïcité* a été ajouté pour consolider les enseignements autour de ce thème.

• Activités ludiques en prison

Des activités ludiques (karting à Fresnes, conseils de soins à Toulouse-Seysses) jugées irrespectueuses pour les agents

et les familles des victimes, ont choqué des syndicats de gardiens de prison et entraîné leur interdiction immédiate par le Garde des Sceaux, les limitant aux activités ayant pour finalité *un objectif de réinsertion : activité de travail, de formation professionnelle, d'insertion par l'activité économique, d'enseignement, ainsi que les activités socioculturelles, éducatives et sportives*.

L'interprétation de ce qui relève du *ludique* et de la *réinsertion* allait vite faire débat. Quel critère retenir pour autoriser ou interdire une activité ? Que vise-t-on ? Le yoga, la médiation animale... participent-ils de l'amélioration des comportements sociaux et des relations humaines ou ne sont-ils qu'une activité ludique ? Quels espaces de créativité, de détente, d'expression restera-t-il aux détenus si leurs activités ne sont qu'utilitaires ?

• Pourquoi nos prisons sont-elles toujours surpeuplées ? Chronique.

Tandis qu'en vingt ans la population française augmentait de 10 %, le nombre des détenu(e)s augmentait, lui, de plus d'un tiers. Les actes de délinquance suffisamment graves pour que soient encourues des peines de prison ferme ont-ils vraiment augmenté beaucoup plus vite que la population ? On entend plutôt affirmer le contraire. Par exemple, le site d'un organisme intitulé *Centre d'observation de la société* entend démontrer chiffres à l'appui que l'aggravation de l'insécurité est un fantasme qui *permet de nourrir une chronique médiatique à défaut d'autres événements majeurs*. Si vraiment la délinquance reste stable voire diminue, aucune raison que le nombre des détenu(e)s observe une si forte croissance. D'autant moins que les courtes peines sont aménagées ! Pire : la surpopulation dans les prisons étant déjà en 2004 comparable à ce qu'elle est aujourd'hui, on peut en plus dire que la construction de nouveaux établissements n'a aucun effet sur cet indigne aspect des choses.

Des centaines de milliers d'entre nous connaissent un peu voire bien la prison. Parce qu'ils travaillent dans l'administration pénitentiaire ou dans la magistrature, ou parce qu'ils font partie des forces de l'ordre ; parce qu'ils sont visiteurs bénévoles, ou proposent des formations, des ateliers en milieu carcéral. D'autres parce qu'ils rendent visite à quelqu'un qu'ils connaissaient bien *avant* et qui, volontairement ou pas, a été l'auteur d'un acte suffisamment grave pour être privé de liberté.

J'ai un tout petit peu connu la prison, pour ma part, grâce à ce qui s'appelait alors *l'Institut des hautes études de sécurité intérieure*, dont j'ai été l'auditeur en 2003. Modeste expérience personnelle qui m'a fait comprendre que la prison reste par nature une version contemporaine des romantiques *Pénitencier* de Johnny Hallyday ou *Galérien* d'Yves Montand.

Un groupe d'amis joyeux et sans histoires, quand j'avais 20 ans, comptait un garçon plus farouche que les autres. Il s'appelait Edmond et voyageait loin, revenait sans le sou, nous empruntait un peu, venait boire un verre puis disparaissait dans la nature. [...]

Trente ans ont passé, jusqu'au jour où un policier m'a appelée *dans le cadre d'une enquête de personnalité*. Je devais décrire l'Edmond que j'avais connu, qui aujourd'hui se trouvait sous les verrous en passe d'être jugé. Que faisait-il en prison ? Il allait être jugé pour prise d'otages et extorsion de fonds.

Edmond purgeait sa peine dans une maison centrale et lui, le gros lecteur, manquait de lectures. Je lui ai envoyé deux romans récents. Quelques semaines ont passé et mon colis m'est revenu avec la mention « Courrier interdit ». Edmond n'avait pas le droit de recevoir même des livres. Il n'avait sûrement pas su que qui les lui avait envoyés. J'ai alors compris : quand on est en prison, ce n'est pas sans raison, mais en prison on est vraiment loin. Geneviève Jurgensen, in *La Croix*, 6 janvier 2025.

Notes de lecture

Céline BÉRAUD, *Une religion parmi d'autres*. PUF, 400 p. 24 €.

Sociologue des religions, Céline Béraud a enquêté pendant une dizaine d'années auprès d'aumôneries de prison et d'hôpital. Elle raconte les défis multiples du catholicisme en ces lieux où il doit se réinventer alors qu'il n'est plus qu'une religion parmi d'autres.

De l'enquête se dégage l'idée que l'action des aumôniers, souvent bénévoles, est un laboratoire pour l'Église. *Dépouillée progressivement des attributs qui étaient les siens*, et de plus en plus méconnue de beaucoup de citoyens, l'Église doit imaginer comment aller, malgré tout, à leur rencontre.

Agenda

Samedi 6 septembre 2025. Pèlerinage Lataste à Montferrand-le-Château. Le matin au Foyer Sainte-Anne, l'après-midi à Béthanie. Programme ci-joint.